Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 24

Artikel: Le Jura il y a cent ans
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248024

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

paysan n'avait pas son four comme de nos jours. On avait alors des fours communaux, comme on a encore des buanderies communales dans certaines localités.

(A suivre) JECKER, *curé.*

Le Jura il y a cent ans.

(Fin)

Les Pères du couvent obtinrent l'entière indemnité de tous leurs meubles et effets qui étaient dans leurs chambres lorsque les Français y entrèrent. Ils dressèrent tous chacun un état des dits effets qu'ils envoyèrent à la commission. Ensuite l'on établit des hommes chargés de remettre les chambres dans l'état où elles avaient été laissées. Après quoi les susdits meubles et effets furent transportés aux Genevez et gardés par Monsieur l'abbé. Tout le restant du mobilier du monastère fut mis en vente et vendu au profit de la nation. Les montes durèrent huit jours. Depuis la sortie des religieux jusqu'à la fin de la monte, l'on vola plusieurs fois, tant à l'église que dans différents endroits du couvent ; quantité d'effets de toute espèce furent enlevés par toutes sortes de personnes.

La vente du mobilier étant fixée, le commissaire emporta l'argent à Porrentruy et le couvent fut vendu à un établisseur d'horlogerie pour la somme de 40.000 livres de Bâle, compris toute l'enceinte de la cour. Les biens-fonds restèrent provisoirement à ceux qui les avaient achetés.

Dans le courant de mai 1798, il passa un très grand nombre de troupes de Porrentruy et Delémont en Suisse par la route de Bellelay, ce qui nous surchargea considérablement, parce qu'il fallait les nourrir presque entièrement, ainsi que les chevaux de la cavalerie et beaucoup voiturer pour eux.

Les cloches ayant été montées en bloc, les envahisseurs m'en vendirent une à sept batz la livre et le ferrement par dessus le marché. Je fus la chercher par le consentement de la commune. Je la payai de notre propre ; elle était dédiée à sainte Anne de Bellelay. Elle pèse 263 livres, ce qui fait la somme de 11 louis moins 7 batz. Les autres furent descendues par après et mises en pièces, à l'exception de quelques-unes des plus petites. La somme totale des susdites cloches au nombre de dix, et dont la plus grosse pesait environ 5000, est de 1350 livres bâloises, somme qui n'est pas seulement la valeur de la grosse en pièces.

Le chambrier fit aussi des montes avec les effets des religieux, qui furent très bonnes.

Les gendarmes ayant saisi Joseph Humaire comme déserteur et Louis Maillard comme réquisitionné, des femmes s'attroupèrent et les contraignirent à les relâcher. Quelques jours après les gens armés amenèrent une trentaine de soldats à discrétion dans le village qui firent des dépenses considérables.

En vertu du décret concernant les signes extérieurs du culte, l'on fut obligé d'ôter les croix qui étaient dans les campagnes. Nous ôtâmes la nôtre le jour de Saint Jean et Saint Paul (26 juin).

Il passa encore de la cavalerie et de l'infanterie en cinq ou six fois et en assez grand nombre chaque fois. Nous en avons eu jusqu'à seize à la fois et souvent ils n'avaient pas eu de vivres.

Au mois de septembre 1798, l'on fit de nouvelles matrices de rôles. Je fus dix jours pour travailler à celles de notre commune, avec Jean Baptiste Wullemin pour lors agent, Joseph Gigandet adjoint, Jean-Baptiste Voirol, ex-agent, Jean-Baptiste Gigandet, notaire et Hulmann, de St-Ursanne.

J. G.

MENUS PROPOS

Baromètres naturels. — Tout le monde a remarqué le travail ingénieux et délicat de l'araignée ; tout le monde sait de quelle façon elle procède pour tendre ses filets ; mais tout le monde n'a peut-être pas fait cette remarque que lorsqu'il doit y avoir de la pluie ou du vent, l'araignée raccourcit beaucoup les derniers fils auxquels sa toile est suspendue, et qu'elle la laisse dans cet état tant que le temps reste au variable ; si elle allonge ses fils, c'est du beau temps ; suivant leur degré d'allongement, il sera facile de juger la durée de ce beau temps fixe. L'araignée fait des changements à sa toile toutes les vingt-quatre heures : si les changements ont lieu le soir un peu avant le coucher du soleil, la nuit sera belle et claire. N'est-ce pas le cas ou jamais de donner raison au proverbe : Araignée du soir, espoir ?

L'hirondelle, ce bel oiseau précurseur du printemps, est aussi un baromètre infaillible : entendre un léger cri, rare et plaintif, c'est un signe de pluie prochaine ; si elle se tient dans l'air, à une grande hauteur, volant à droite, à gauche, se jouant avec ses semblables, c'est du beau temps fixe ; lors d'un orage, l'hirondelle monte dans les nuages ; alors son vol est lent, majestueux : elle plane, ne vole plus.

Au printemps, quand une seule pie quitte son nid, c'est de la pluie ; si le père et la mère le quittent ensemble, c'est un signe de beau temps.

Le paon, à l'approche de la pluie, pousse fréquemment des cris ;

Le pivert gémit ;

Le perroquet babille ;

La pintade se perche ;

L'oie manifeste de l'inquiétude, agite ses ailes en criant, se jette dans l'eau, va, vient, s'arrête, court et vole ;

Le grillon ou cri-cri faisant entendre son chant : signe de beau temps ;

La rainette ou grenouille, appelée reine-marinette, perchée dans les arbres, signe de beau temps ;

Les mouettes volant sur la mer, c'est signe de beau temps ; lorsqu'elles quittent le large et qu'elles se rapprochent des côtes, c'est signe de pluie.

***

Conseil hygiénique. — Les inspecteurs de denrées alimentaires ne chôment pas dans le canton de Berne. L'autre jour encore, un aubergiste de Porrentruy se voyait condamné à une forte amende pour vin trop aqueux servi à ses clients. Il y a aussi les pompes à bière qui ont déjà causé bien des ennuis à quelques autres : mais aussi que ne les tient-on propres ! Ce n'est pas si difficile. Et la santé des consommateurs n'aura point à en souffrir.

A l'académie de médecine de Paris, un membre a attiré l'attention de ses confrères sur un autre danger : c'est celui que font courir à leurs clients les barbiers, dentistes et opérateurs divers qui ne tiennent pas leurs instruments dans un état de propreté parfaite. Dans son rapport, M. Lancereaux cite le fait d'un homme de 53 ans souffrant d'une éruption papulo-pustuleuse généralisée à toute la surface du corps et qui avait débuté par le cuir chevelu. Il s'agissait d'une syphilis secondaire. Cette maladie n'avait pu être communiquée que par un cathéter qu'on avait introduit dans la trompe d'Eustache.

Une femme de trente-six ans a pris la même maladie par la pose d'un râtelier.

Il y a quelques mois, un des internes de M. Lancereaux lui présentait un élève en médecine atteint d'un chancre de la face produit par le rasoir d'un coiffeur. Que celui-ci passe sur la tête un peigne qui vient de servir à un syphilitique atteint d'une éruption du cuir chevelu, il est facile de comprendre que les dents de cet instrument, imprégnées de virus, peuvent facilement inoculer la maladie.

Il est donc nécessaire que le dentiste, le barbier, le coiffeur et toute autre personne appelée à pratiquer une opération quelconque, aient recours, comme le font aujourd'hui les chirurgiens et les accoucheurs, à des moyens de propreté absolue, et cela non seulement parce qu'il n'est pas permis d'exposer qui que ce soit à une maladie des plus graves, mais encore parcà qu'il n'y a aucun avantage à se voir contraint e payer une indemnité qui pourrait être légitimement réclamée.

C'est pourquoi il est désirable que les den-

---

plus. Les mauvaises nouvelles arrivent toujours assez vite. Et puis, cette brave fille avait tant de confiance en lui !

Elle avait écrit à ses parents, sans trop les alarmer ; et ils lui avaient répondu que le vieux Parisot s'était assombri tout à coup de sentir Marceline si près de Césaire ; et il fallait cela pour consoler le père Dubreuil de tant de temps et d'argent perdus. Si Firmin était si bien soigné, qu'elle nécessité d'aller à Paris manger ses économies ?... La mère avait fait une bourriche en cachette ; et, suivant la permission du docteur, Firmin recevait de beaux fruits, du beurre salé, des œufs frais, de fins légumes du jardin. Et, une fois, toute une bourriche s'en alla chez le Dr Derbois ; mais il gronda terriblement, et Marceline n'osa pas recommencer. Ce serait pour plus tard, évidemment, quand Firmin serait hors d'affaire, puisque lui-même avait parlé d'un beau lapin de Normandie !

Et, à part ses sorties matinales et de rares petites promenades avec Césaire, elle vivait en recluse, toute à la pensée de Firmin, n'ayant aucun désir de connaître Paris.

Enfin, le dimanche arriva. De bonne heure, Césaire vint à l'hôtel. Marceline était déjà prête, un peu pâle. Et ils partirent, tout silencieux, pour l'hôpital.

Dès qu'ils furent dans les couloirs, Marceline dut s'arrêter un peu, le cœur tout serré ; elle se sentait, aussi, suffoquée par l'odeur de cuisine, de bouillon, mélangée d'un relent d'acide phénique qui régnait partout. Et, sur la porte de la chambre de Firmin, elle manqua de courage. Césaire du la pousser.

Firmin s'était dressé tout de suite, assez péniblement.

— Ah ! que ça fait plaisir de se voir, Maline !

Elle eut vite dominé son émotion, comprenant qu'un calme absolu était indispensable. Et, se penchant très doucement, elle l'embrassa. Sœur Olympe entra presque aussitôt, ayant grand envie de connaître cette brave fille ; et, comme elles se convinrent tout de suite, elles s'embrassèrent aussi. Et Marceline dit toute sa reconnaissance ; mais cela chassa Sœur Olympe.

Ensuite, Firmin fit asseoir sa sœur bien près de lui et demanda des nouvelles de tout le pays. Césaire se promenait par la chambre et, de temps en temps, venait s'accouder à la barre du lit. Firmin lui lançait alors un gros rire :

— Hein ! T'en serais-tu jamais douté Césaire? Notre Maline à Paris !...

(La suite prochainement.)